

# JOURNAL DE LA SOCIÉTÉ STATISTIQUE DE PARIS

JSFS

## **Bibliographie**

*Journal de la société statistique de Paris*, tome 49 (1908), p. 194-197

[http://www.numdam.org/item?id=JSFS\\_1908\\_\\_49\\_\\_194\\_0](http://www.numdam.org/item?id=JSFS_1908__49__194_0)

© Société de statistique de Paris, 1908, tous droits réservés.

L'accès aux archives de la revue « Journal de la société statistique de Paris » (<http://publications-sfds.math.cnrs.fr/index.php/J-SFdS>) implique l'accord avec les conditions générales d'utilisation (<http://www.numdam.org/conditions>). Toute utilisation commerciale ou impression systématique est constitutive d'une infraction pénale. Toute copie ou impression de ce fichier doit contenir la présente mention de copyright.

NUMDAM

Article numérisé dans le cadre du programme  
Numérisation de documents anciens mathématiques  
<http://www.numdam.org/>

#### IV

#### BIBLIOGRAPHIE

---

1° *Die Zahlungsbilanz Ungarns, ein Beitrag zur Lehre von der internationalen Zahlungsbilanz im Allgemeinen*, par le D<sup>r</sup> Friedrich FELLNER. 1 vol. in-8, 162 pages et 7 tableaux annexes. Vienne et Leipzig, Franz Deuticke, 1908.

Sous ce titre : « La Balance économique de Hongrie », M. le D<sup>r</sup> Frédéric Fellner, dozent à l'Université de Budapest, sous-directeur et secrétaire général de la banque hongroise d'agriculture et de pensions, donne l'application à la Hongrie d'une théorie générale de la balance économique internationale.

L'étude débute en effet par l'exposé de cette théorie générale où, en une quarantaine de pages, l'auteur résume les éléments essentiels de la question avec référence aux travaux classiques de Sœtber, Grunzel, Scheel, Bastabb, Lexis, Lost, Fellmeth, Giffen, etc. ; il consacre des développements fort instructifs aux relations des changes étrangers avec la balance économique, en rappelant les publications de Schraut, Goschen, Wagner, Clare, etc., et à l'établissement de la statistique de cette balance ; il signale la variété des difficultés que ce travail présente avec les pays en raison de la diversité des relations commerciales à examiner et de celle des éléments à relever comme constituant les points culminants du problème : en particulier la balance de la monarchie hongroise est exceptionnellement malaisée à dresser, par suite de l'union douanière qui rattache la Hongrie à l'Autriche et qui exige une laborieuse ventilation des échanges entre les deux parties de la monarchie.

Ces obstacles mêmes constituaient la difficulté et font l'intérêt de la seconde partie de l'ouvrage de M. Frédéric Fellner; il y examine, d'une part, les éléments de la balance économique de la Hongrie en traitant tour à tour de la balance commerciale, des relations internationales au point de vue des questions financières, à celui des voyages, à celui de la navigation et des chemins de fer, à celui du commerce des métaux précieux, à celui de l'activité économique des nationaux hors de leur pays d'origine.

L'étude dont nous venons de signaler à grands traits tous les éléments essentiels n'est point de celles qui se prêtent à un compte rendu bibliographique de quelque étendue; il faut la lire pour l'apprécier à sa juste valeur. Nous tenons du moins à signaler la clarté de l'exposition, la richesse de la documentation, la précision et l'abondance de la bibliographie.

Ce n'est pas ici le lieu de développer les discussions qu'a motivées l'établissement d'une balance économique internationale. Il suffit de rappeler les débats approfondis que l'Institut international de statistique lui a consacrés, notamment sur les rapports de MM. Gruber, de Foville, Neymarck, Giffen, Bodio, Sax, van der Borgh, Fahlbeck, von Waltershausen, Kœfœd, et c'en est assez pour montrer le puissant intérêt qui s'attacherait à voir chacun des partisans d'une méthode distincte fournir, en l'appliquant à son pays, un pendant au travail que le D<sup>r</sup> Frédéric Fellner vient de consacrer à la Hongrie.

Maurice BELLOM.

\*  
\* \*

## 2° *Sophismes socialistes et faits économiques*, par M. Yves Guyot (1)

Parmi les doctrines dont M. Yves Guyot avait fait, dans la *Science économique*, l'exposé et la critique, la doctrine socialiste était celle qui, au point de vue pratique, devait le plus retenir l'attention à cause de l'attrait qu'elle exerce sur des milieux très variés, des essais législatifs auxquels elle a donné lieu dans beaucoup de pays et des conséquences qui peuvent en résulter pour la richesse générale. Aussi M. Yves Guyot en a-t-il fait l'objet de plusieurs ouvrages distincts, qu'est venue compléter la publication de *Sophismes socialistes et faits économiques*.

Le titre indique assez le but et la méthode du livre.

Les sophismes qu'il cherche à ruiner sont surtout ceux du marxisme, qui est bien le système socialiste le plus représentatif, étant celui dont Benoît Malon, traduisant Schœffle, a exposé les conclusions comme la « quintessence du socialisme ». M. Yves Guyot a pourtant consacré les premiers chapitres de son ouvrage aux rêveries du socialisme utopique avant d'examiner les théories « scientifiques » imaginées plus tard en Allemagne. D'autre part, la lutte des classes étant, d'après Marx, le facteur nécessaire de l'évolution sociale, M. Yves Guyot décrit, à la fin de son livre, celles des phases de cette lutte que l'on a déjà pu observer, les organismes sociaux qui y prennent part, leur mode d'opérer et les résultats de leur action.

Quant à la critique même du « vrai socialisme », elle comprend deux parties. Dans l'une, les idées de Karl Marx, empruntées à des économistes antérieurs, sont étudiées une à une, décomposées en leurs éléments et placées en face de réalités qui leur sont peu favorables. L'expérience quotidienne fournit à M. Yves Guyot de faciles et rapides réponses. C'est aussi à la pratique courante de la vie industrielle et commerciale qu'il emprunte une explication et une définition du profit, explication et définition dont la clarté repose après la lecture des formules marxistes. Puis vient le tableau des vagues projets d'organisation collectiviste que M. Yves Guyot ne s'attarde pas trop à discuter, sachant

---

(1) Félix Alcan, 1908.

que l'on se trouve là dans un domaine plutôt littéraire qu'économique, où la poésie un peu falote dégagée par la comptabilité des « bons sociaux du travail » s'allie à l'éloquence des programmes de congrès.

La partie essentielle de l'ouvrage est d'ordre statistique. Elle consiste dans la critique des idées qui servent de base à la thèse dite « catastrophale », c'est-à-dire à la description anticipée de l'avènement du collectivisme. Karl Marx avait pensé que le progrès devait, en vertu d'une loi fatale et scientifiquement constatée, amener la concentration de la richesse dans un petit nombre de mains et qu'une sorte de cataclysme social déposerait ensuite les rares capitalistes en faisant passer tous leurs biens à la collectivité des travailleurs. M. Yves Guyot considère la réalisation de cette prophétie comme d'autant plus lointaine que le mouvement de concentration n'est à son avis même pas sensible, et pour le prouver il dresse le tableau numérique de la répartition des biens entre les divers éléments de la société.

Il envisage le nombre des pauvres d'une part, les ressources du capitalisme d'autre part. Comme il ne lui était pas possible d'analyser toutes les formes de la fortune, soit acquise, soit en formation, et de se demander quels en sont les possesseurs, il a dû prendre des types, et c'est à ce titre qu'il nous présente d'abord la statistique des valeurs mobilières empruntée aux travaux si complets de M. Neymarck, puis celle des biens immobiliers et des successions.

Le livre V est consacré en entier à la statistique des industries. Après avoir rappelé que Bernstein, l'un des chefs du parti socialiste en Allemagne, considérait les sociétés par actions comme un élément de diffusion des capitaux et non de concentration, M. Yves Guyot indique comment se répartissent les établissements industriels aux États-Unis, en France et en Belgique. La Société de statistique de Paris, qui a eu les prémices de ces magistrales études, n'en a pas oublié l'intérêt. Leur auteur, remarquant quel fréquent abus on fait du mot « concentration », a cherché à en préciser le sens par des exemples. Que la puissance productive (nombre d'ouvriers, outillage, etc.) des grands établissements s'accroisse, ce n'est pas, dit M. Yves Guyot, un phénomène de concentration, si les établissements restent toujours aussi nombreux et si les plus petits se développent dans la même mesure ou dans le même sens que les autres : tous participent simplement au progrès général de l'industrie.

D'après le *Census* de 1900, il y a augmentation du nombre des établissements dans toutes les branches de l'industrie et dans toutes les parties des États-Unis. Dans ce pays, que l'on a coutume de se représenter comme portant de gigantesques usines développées au détriment des petites entreprises, chaque établissement ne compte en moyenne que 10 ouvriers et il n'y a que 443 établissements qui comptent plus de 1 000 ouvriers.

Pour la France, le recensement de 1901 donne des résultats non moins nets. Là encore le nombre des établissements a augmenté. Il y a moins de 2 ouvriers ou employés relativement à 1 patron ; et, parmi les ouvriers, 60 % sont employés dans la petite et la moyenne industrie. Les grands établissements occupant plus de 500 ouvriers sont limités à cinq sous-groupes industriels.

En Belgique enfin, où les salariés ne forment que 71 % de la population industrielle, comme le montre le *Recensement général des industries et métiers*, analysé par M. L. March, le fractionnement est à peu près le même qu'en France.

Dans certains pays de civilisation très avancée, la petite industrie subsiste et même se développe à côté de la grande. Le travail se divisant de plus en plus et les inventions donnant naissance à des spécialités nouvelles, les artisans regagnent d'un côté le terrain que l'intégration industrielle leur fait perdre d'un autre. On se rappelle les intéressantes objections présentées par M. L. March à ce sujet : considérant plutôt le nombre des ouvriers que celui des établissements, il faisait observer que la persistance et même un certain progrès de la petite industrie n'empêchait pas d'admettre une croissance relative-

ment plus intense de la grande industrie et l'augmentation du nombre des prolétaires dans l'ensemble de la population ; mais il était d'accord avec M. Yves Guyot sur la situation absolue de la petite industrie et sur ce fait essentiel que les ouvriers travaillant dans les usines n'ont généralement pas un sort plus malheureux que beaucoup d'artisans indépendants.

Ajoutons qu'il sera d'ailleurs impossible d'arriver à une conclusion tant qu'une définition des mots « concentration » et « prolétariat » n'aura pas été acceptée d'une façon générale. C'est dans ce but que M. Yves Guyot a demandé à la session de l'Institut international de statistique, tenue à Copenhague au mois d'août 1907, que le mot « concentration » ne fût employé dans le langage statistique que pour désigner une diminution absolue et relative dans le nombre des établissements coïncidant avec un accroissement de l'activité globale de la catégorie à laquelle ils appartiennent. Ce vœu a été renvoyé à la commission du *Vocabulaire de la statistique*. Il y a lieu d'espérer d'autre part que l'on étendra à un plus grand nombre de pays les statistiques relatives à cette question et qu'on les rendra comparables en présentant dans un ordre uniforme des faits de même nature. Ces études seront d'autant plus concluantes qu'elles se rapporteront à la même période : car l'industrie, et en général tous les facteurs économiques, après avoir évolué dans un certain sens, peuvent obéir à d'autres tendances. De tels documents patiemment accumulés constitueront le matériel le plus précieux d'observation sociale. On doit savoir un gré infini à ceux qui, comme M. Yves Guyot, ont donné l'expression vivante des travaux accomplis dans ce domaine et en ont montré tout l'intérêt.

Son nouveau livre, qui n'a pas la prétention d'être un traité, mais qui renferme, sous des dimensions modestes, une masse de données précises, de faits présentés avec une attrayante clarté, répandra la saine habitude d'envisager les questions sociales sous un aspect concret et positif plutôt que sentimental et métaphysique.

Eug.-B. DUBERN.

\*  
\* \*

### 3° *Les Risques professionnels*, par C. ANCEY, docteur en droit.

L'ouvrage de M. Ancey est une étude précise et condensée de cette question, aujourd'hui si importante, des risques professionnels. L'auteur, avec un soin qu'il faut louer, a tenu à faire entrer de l'ordre dans ce sujet aux vastes développements possibles et où il est si facile de se perdre dans les détails secondaires. Il divise son livre en deux parties bien distinctes : les accidents du travail et les maladies professionnelles, respectant ainsi l'état de notre législation du risque professionnel, qui a toujours entendu que la maladie et l'accident restassent sur deux terrains bien séparés.

La question de l'accident de travail comporte, en soi, des développements infinis. Il suffit, pour s'en rendre compte, de jeter un coup d'œil sur les publications périodiques considérables que lui consacre le Ministère du travail. Réduire cette vaste bibliothèque à 100 pages claires, précises et substantielles, dans lesquelles aucune idée de premier ordre n'a été omise, était une œuvre intéressante et utile à faire. M. Ancey s'en est tiré avec succès.

La seconde partie de son livre est consacrée, comme nous l'avons dit, aux maladies professionnelles. On sait que sur cette question nous sommes loin derrière plusieurs législations étrangères, germaniques ou australasiennes. La question est à l'ordre du jour, et tous ceux qui, activement ou par esprit de curiosité, voudront assister au développement prochain de notre législation sur ce sujet, trouveront dans le livre de M. Ancey les premières notions indispensables à une étude méthodique et sincère de ce grave problème.

Brièveté substantielle, méthode et clarté, voilà trois qualités de cet ouvrage qui est à la fois intéressant et utile.

L.-Charles LEFEBVRE.